



# Références technico-économiques Agriculture Biologique Région Lorraine



## BOVIN VIANDE Bio

*Document élaboré à partir du réseau d'acquisition de références technico-économiques bios des Chambres d'agriculture de Lorraine ECOBIO Viande.*

### Campagne 2017

**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
LORRAINE



**AGENCE  
DE L'EAU  
RHIN-MEUSE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»



**Réseau ECOBIO viande :** Réseau d'acquisition de références technico-économiques animé par les Chambres d'agriculture de Lorraine

## Des objectifs :

- Acquérir des références techniques locales valorisées dans les études de conversion et les études d'installation
- Les diffuser aux agriculteurs, conseillers agricoles et enseignants
- Faire émerger des demandes techniques de la filière.

## La ferme moyenne du groupe ECOBIO viande en 2017 :

12 fermes enquêtées sur 4 départements

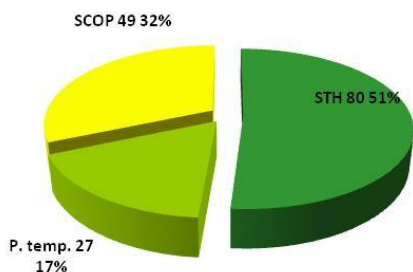
61 mères allaitantes - 108 UGB  
Chargement : 1 UGB/ha SFP  
Veaux vivants/VA : 87%

Concentrés + minéraux : 305 kg/UGB  
PBVV/UGB (kg/UGB) : 233



2 UMO  
134 ha

Assolement



		Toutes races
<b>BŒUFS</b>	<b>Poids carcasse</b>	404
	<b>GMQ</b>	654
	<b>Prix net</b>	4.35
	<b>Age abattage</b>	35
<b>GENISSES</b>	<b>Poids carcasse</b>	362
	<b>GMQ</b>	596
	<b>Prix net</b>	4.58
	<b>Age abattage</b>	34
<b>REFORMES</b>	<b>Poids carcasse</b>	394
	<b>Prix net</b>	4.51
	<b>Poids vif</b>	316
<b>BROUTARDS</b>	<b>GMQ</b>	1015
	<b>Prix net</b>	2.63
	<b>Age abattage</b>	9

Résultats économiques		moyen	mini	maxi
Produit brut (PB)	€/ha	<b>1 208</b>	861	1 601
Charges opérationnelles	% PB	<b>16</b>	12	24
EBE hors salaires	% PB	<b>42</b>	29	51
Revenu disponible	€/UTH	<b>33 255</b>	10 443	71 160

Aliments €/UGB 119  
100% autoconsommés  
Véto €/UGB 27

**Focus:** *Analyse technico économique des données d'abattage des vaches de réforme*

- Analyse de 90 données d'abattage 2017 de vaches de réforme recueillies dans 9 des fermes en suivi.

- Pour 6 fermes des données en race Limousine ; pour 2 fermes des données en race charolaise, pour une ferme des données de race salers et pour une ferme des données de race blonde d'aquitaine.



## Le cas à retenir :

Pour 2017, une des fermes écobioviande obtient 2 584 € par vache de réforme vendue alors que le prix moyen est de 1 667 € (5.44€/kg contre 4.49 €/kg net). Sur cette ferme, on observe :

- √des poids de carcasses des vaches de réformes élevés : 475 kg alors que le poids moyen est de 367 kg
- √75 % des carcasses classées R+/U

Le troupeau limousin est d'une très bonne génétique. La finition des vaches est réalisée avec du foin et de l'enrubannée ou bien sur des parcelles de prairies temporaires avec un fil avant. Aucun animal n'est fini en hiver.

## Quelle quantité de concentré à ajouter sur 90 j d'engraissement pour améliorer la valorisation des vaches de réforme 380 kgc ?

Exemple :

Vache limousine de 380 kg de carcasse engraisée pendant 3 mois.

Avec 2 kg de concentrés par jour, elle sort en R-.

Avec une classification R=, on pourrait bénéficier de 0,45€/kgc supplémentaires.

**Tableau 1.** Quantité maximale de concentrés à ajouter sur 90 j d'engraissement pour améliorer la valorisation d'une vache de 380 kgc.

Tarif de l'aliment (€/t) Amélioration du prix (€/kgc)	250	300	350	400
0,15	+ 2,5	+ 2,1	+ 1,8	+ 1,6
0,20	+ 3,4	+ 2,8	+ 2,4	+ 2,1
0,25	+ 4,2	+ 3,5	+ 3	+ 2,6
0,35	+ 5,9	+ 4,9	+ 4,2	+ 3,7
0,45	+ 7,6	+ 6,3	+ 5,4	+ 4,7

Améliorer la classification en augmentant les quantités de concentrés, est-ce rentable ? Le tableau permet de savoir combien de concentrés on peut ajouter pour rester toujours gagnant économiquement. On peut lire que pour 0,45€/kgc et un prix du concentré de 300€/T, on peut distribuer 6,3 kg supplémentaires... Sachant que la réglementation autorise un maximum 40% de concentrés dans la ration, il n'est pas possible de donner plus de 5 à 6 kg de concentrés. Ainsi, le gain sur le prix de vente est supérieur au coût du concentré.

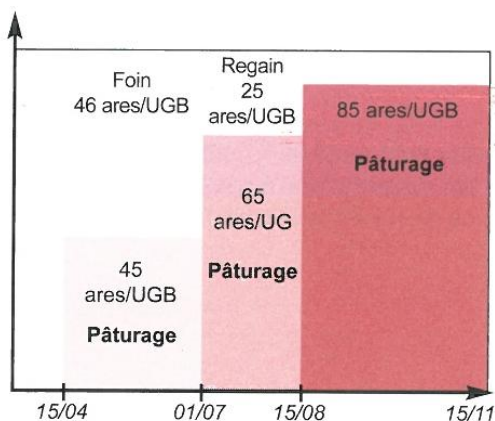


## Production fourragère

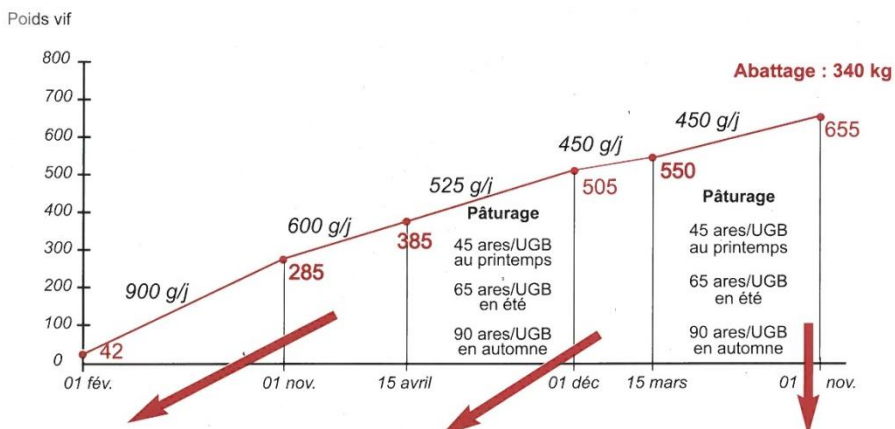
Les systèmes d'élevage bio reposent avant tout sur la valorisation des fourrages et une faible complémentation.

La production fourragère est plus influencée par les aléas climatiques et donc plus aléatoire. Les systèmes sont construits avec plus de sécurité (10% environ de stock en plus).

Avec des prairies permanentes, le chargement est de l'ordre d'1 UGB/ha. Avec des prairies temporaires dans la rotation, on pourra augmenter le chargement jusqu'à 1,2 UGB/ha.



	1 <sup>ère</sup> coupe	2 <sup>ème</sup> coupe	3 <sup>ème</sup> coupe
Fauche PP (MS utile/ha)	3,5	1	-
Fauche PT (MS utile/ha)	4	1,5	1



## Conduite Génisse Charolaise 33 mois née au printemps

**1er hiver**

5 kg de foin  
+ 0.7 kg de mélange

Prévoir 0.85 tMS de foin et 120 kg de mélange

**2ème hiver**

9 kg de foin

Prévoir 1 tMS de foin

**Finition**

2 kg de mélange pendant 60 jours

Prévoir 120 kg de mélange

## Faire évoluer son système pour passer en bio ?



### Conversion Bio Plusieurs points à étudier

#### Optimisation des droits à produire

Activation  
des ABA

Places en  
bâtiment

Autonomie  
fourragère

Autonomie  
concentrés

#### Optimisation atelier céréales

Cohérence  
rotation

#### Optimisation des produits finis compatibles avec les filières existantes en AB

Contraintes de  
l'exploitation

Demande et contraintes  
de la filière

Contraintes  
réglementaires

Aspects techniques  
rotation, arrêt intrants,  
sanitaire géré différemment,  
chargement moins élevé...

### Hypothèses technico-économiques

Valorisation maximale des fourrages et faible complémentation

→ Croissance et poids de carcasse plus faibles : - 10 kg et +3-6 mois sur génisses et bœufs

→ Valorisation des animaux finis : +15-20% de plus-value

Même taux de renouvellement

### Vers des animaux finis pour s'adapter à la filière

Animaux maigres vendus en conventionnel (pas de filière bio)

Arrêt des taurillons : la finition en bâtiment en bio est de maxi 3 mois et 1/5 de la vie de l'animal

Si les bâtiments et les surfaces fourragères le permettent, il sera intéressant d'engraisser ses brouards. A l'inverse, s'il n'y a plus de place en bâtiment et pas assez de fourrage, il sera préférable de vendre les brouards mâles plutôt que de remettre de l'herbe en plus.

### Evolution de la surface en herbe

Généralement, la surface en herbe augmente avec le passage en bio pour répondre aux besoins du troupeau et/ou pour mettre en place une rotation cohérente.

Sur une exploitation plutôt herbagère, les besoins du troupeau vont déterminer la surface fourragère.

A l'inverse, pour une exploitation à dominante céréalière, il faudra minimum 25-30% d'herbe dans la rotation principalement pour la lutte contre les adventices.

Tous les systèmes existent et sont variables d'une ferme à l'autre.

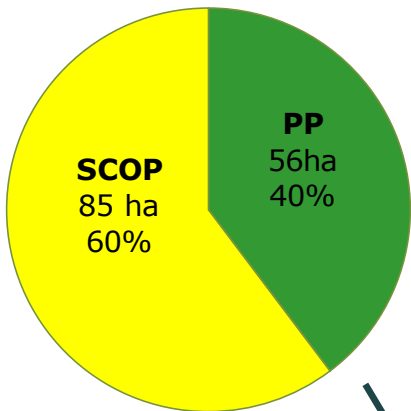
## Exemple de conversion d'une ferme naisseur en bio

### Système naisseur conventionnel

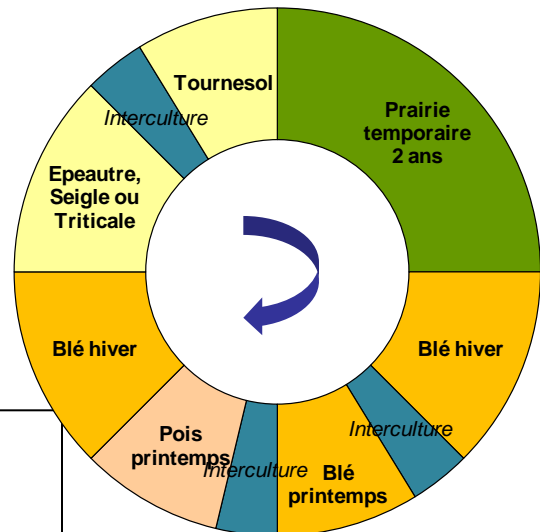
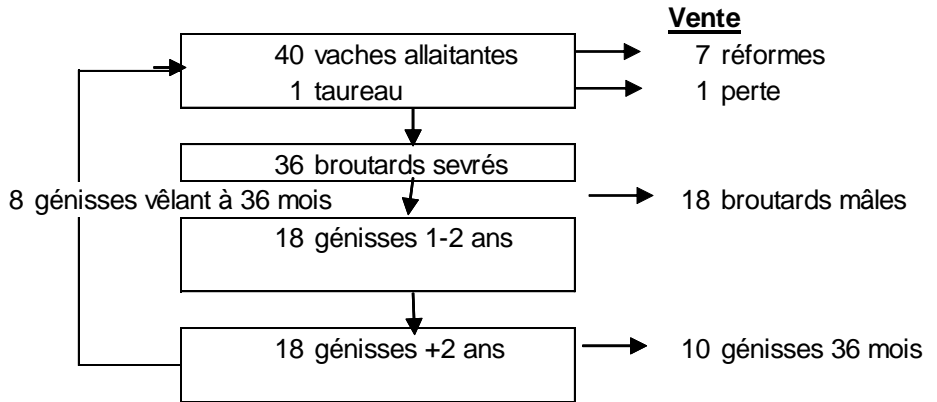
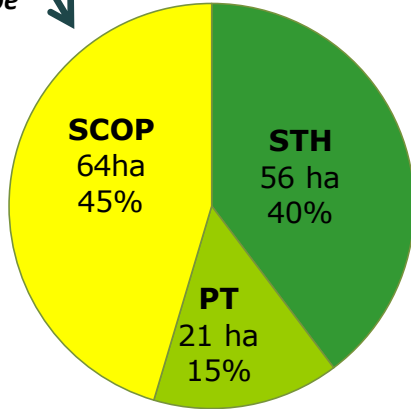
EARL – 1,5 UTH – 141 ha

67UGB - 1,2 UGB/ha

40 mères limousines en vêlages d'automne



25% minimum des terres labourables remises en herbe



### La rotation : clé de voûte du système en bio

Créer des ruptures dans la rotation avec une :

- Alternance Cultures de printemps / d'hiver
- Alternance de familles (légumineuses, graminées, crucifères, ....)

- Casser le cycle des adventices et des pathogènes
- Effet désherbage et fertilisation de la prairie temporaire
- Culture de vente après une culture relais qui rapporte de l'azote
- Céréales secondaires moins exigeantes en azote

## Exemple de conversion d'une ferme naisseur en bio



**Avec le passage en bio : engraisser ses broutards pour faire des bœufs sans construire de bâtiment ?**

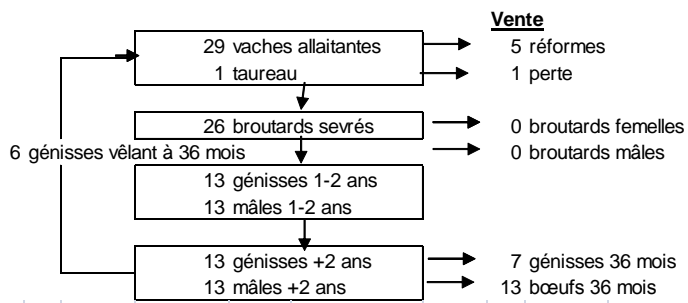
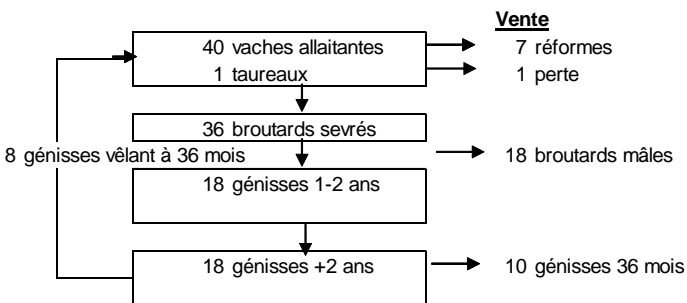
### Système naisseur bio

67UGB – 0,87 UGB/ha  
Vente de 94t de foin  
**40 mères**

Même assolement

### Système naisseur engraisseur bio

69UGB – 0,89 UGB/ha  
Vente de 94 t de foin  
**29 mères – 13 bœufs**



CONJONCTURE 2019	Conventionnel	Naisseur bio	Naisseur engraisseur bio
<b>Produit Brut</b>	162 300 €	152 800 €	151 600 €
<b>Charges opérationnelles</b>	44 900 € (28 % du PB)	18 600 € (12 % du PB)	18 600 € (12 % du PB)
<b>EBE</b>	<b>55 800 €</b> (34 % du PB)	<b>65 700 €</b> (43 % du PB)	<b>65 000 €</b> (43 % du PB)

#### Avantages

Moins de vêlages à suivre  
Pas de baisse au niveau économique  
Valorisation des mâles en filière biologique  
Pas de fluctuation des cours de la viande (contrairement à celle du broutard)

#### Inconvénients

Perte de primes VA  
Décapitalisation de mères  
Pas d'intérêt économique  
Réorganiser le logement et les pâtures  
Gérer la castration des mâles

# Descriptif du modèle de système agricole bio (1) : conjoncture 2017

## « EN RACE LIMOUSINE, UN SYSTÈME NAISSEUR SEMI INTENSIF EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, AVEC FINITION DES GÉNISSES À L'HERBE ET VENTE DE BROUTARDS »



- exploitation située dans le Plateau Lorrain, Pays Haut, Barrois, Crêtes Pré-ardennaises, Argonne et Champagne Humide (conservation d'une part d'herbe par contraintes de territoire)
- maintien d'un nombre de mère important et pas d'engraissement des mâles
- les surfaces dédiées à l'alimentation permettent un chargement technique de 1 UGB/ha de SFP
- Troupeau de bonne valeur génétique pour une bonne production de viande vive : 270 kg vif/UGB
- broutards issus d'élevage AB sont vendus en filière conventionnelle, toutes les génisses sont élevées

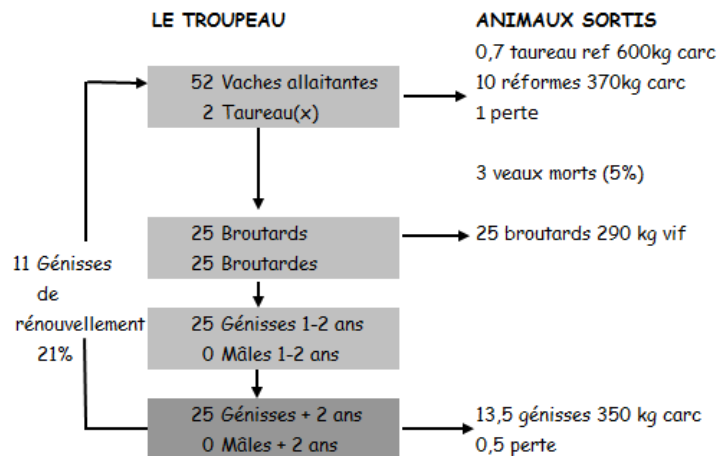
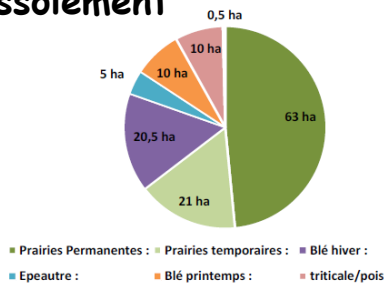
1 famille  
1.5 UTH

### Limousines en vêlages d'automne

SAU : 130 ha dont 84 ha d'herbe  
85 UGB – 1.01 UGB/ha SFP  
52 vaches charolaises

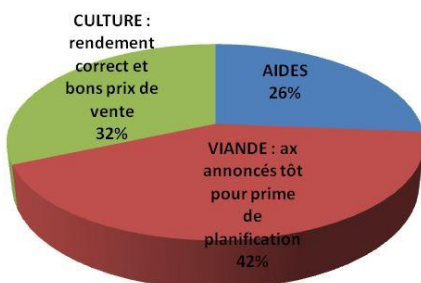
Valorisation herbe: 5,1 TMS/ha  
PBVV/UGB : 270 kg vif/UGB  
Poids de carcasse réformes: 370 kg

### Assolement



**Produit Brut :** 150 200 €  
**Charges opérationnelles :** 22 700 € soit 15 % du PB (peu d'achat de concentré )  
**EBE :** 63 400 € soit 42 % du PB

### Composition du produit



### Les grandes caractéristiques du système

+	-
maîtrise de la repro	achat de 30 t de paille
bonne gestion des surfaces en herbe	niveau de charges de structure important
enrubannée sur PT et foin sur PP	car prestation pour la moisson, enrubannage et épandage fumier



# Descriptif du modèle de système agricole bio (2) : conjoncture 2017

## « NAISSEUR ENGRAISSEUR VALORISANT DES SURFACES EN HERBE IMPORTANTES AVEC DES BŒUFS ET DES GÉNISSES DE VIANDE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

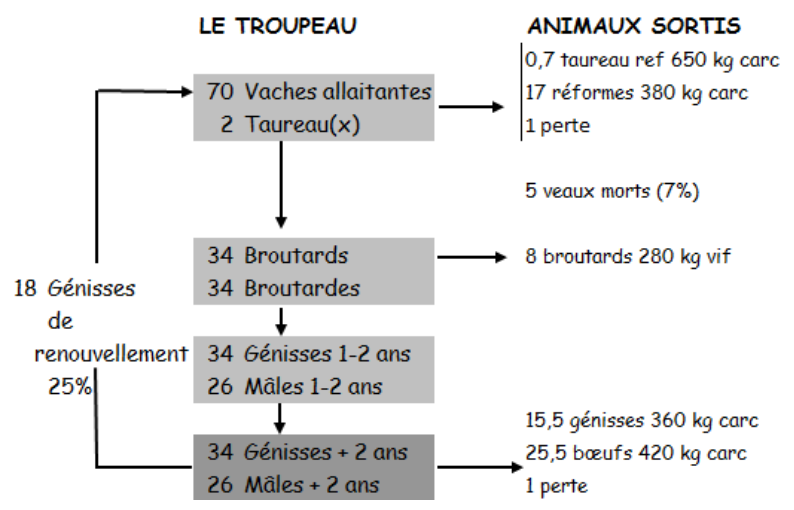
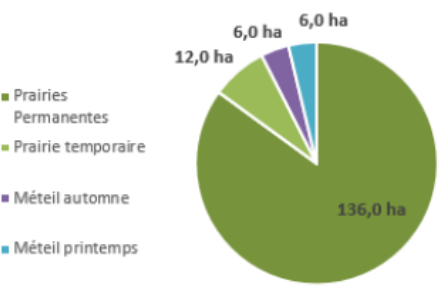


- exploitation située dans des zones peu propices au labour et avec un bon potentiel herbager (Crêtes Préardennaises, Argonne, Thiérarche, Bassigny)
- système sans culture de vente, quelques ha réservés aux cultures et des PT pour faciliter l'autonomie fourragère
- la production de bœuf limite le nombre de vêlage et valorise des parcelles éloignées
- gestion rigoureuse des surfaces et bonne valorisation du fumier permettent d'atteindre le chargement de 1.1 UGB/ha
- bonne efficacité économique

Une famille  
1.8 UMO

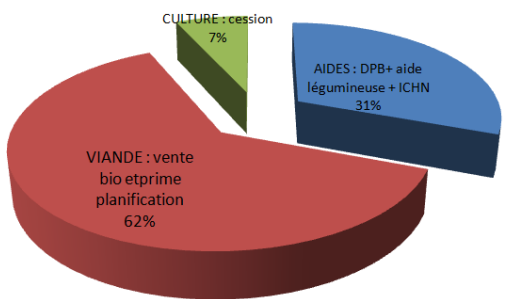
**Charolaises en vêlages automne**  
 162 UGB – 1.1 UGB/ha SFP  
 160 ha de SAU - 148 ha d'herbe  
 Valorisation herbe: 5.5 TMS/ha  
 PBVV/UGB : 270 kg vif/UGB  
 Poids de carcasse réformes: 380 kg

### Assolement



**Produit Brut :** 166 700 €  
**Charges opérationnelles :** 31 900 € soit 19 % du PB  
**EBE :** 64 200 € soit 39% du PB

### Composition du produit



### Les grandes caractéristiques du système

+	-
- concentré limité par utilisation d'ensilage d'herbe	- organisation du chantier de paille pour libérer les parcelles pour les céréaliers
- achats d'intrants faibles : minéraux, semences, produits pharmaceutiques	- charges de structure importante même si peu de mécanisation
- objectif prioritaire : valorisation du fumier	- important capital engagé qui rend difficile la transmission
- production de bœufs limite les vêlages, la charge de travail est assurée par un couple	

# Descriptif du modèle de système agricole bio (3) : conjoncture 2017

## « NAISEUR VALORISANT DES SURFACES EN HERBE IMPORTANTES AVEC DES BROUTARDS ET DES GÉNISSES DE VIANDE, EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE »



- exploitation située dans des zones peu favorables aux cultures de vente et avec un bon potentiel herbager (Crêtes Préardennaises, Argonne, Bassigny)
- autonomie fourragère atteinte par la gestion rigoureuse des prairies
- plus value AB sur la vente des femelles
- maîtrise des coûts et bonne conduite de la reproduction indispensables pour la rentabilité
- bonne efficacité économique, peu de dépendance aux appro extérieurs
- Les vêlages des vaches en février et avril permettent de faire coïncider besoins alimentaires pour la lactation et pousse de l'herbe

1 famille  
1.8 UMO

### Charolaises en vêlages de printemps

165 UGB – 1.1 UGB/ha SFP

Valorisation herbe:

5,6 TMS/ha

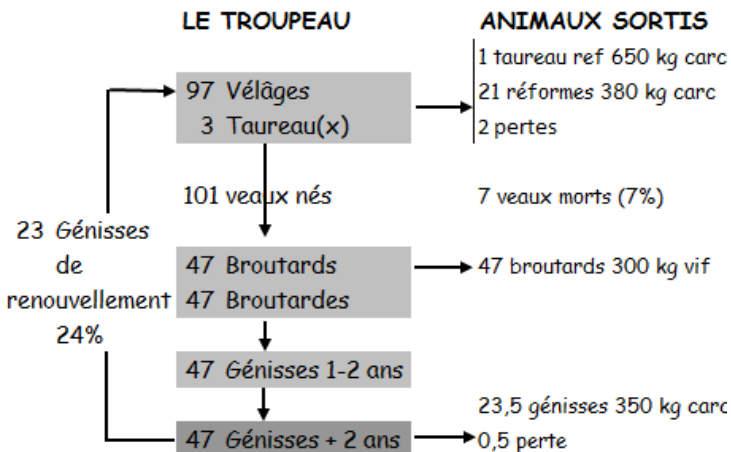
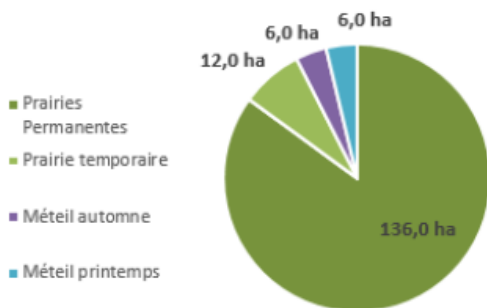
PBVV/UGB :

274 kg vif/UGB

Poids de carcasse réformes:

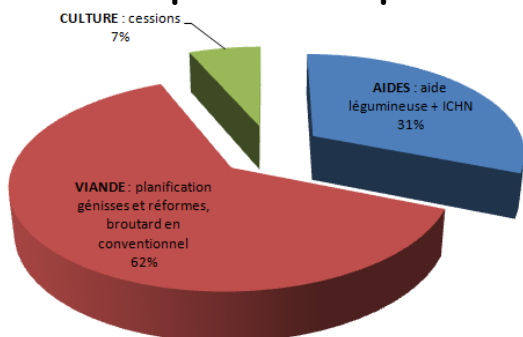
380 kg

### Assolement



**Produit Brut :** 175 000 €  
**Charges opérationnelles :** 27 200€ soit 16 % du PB  
**EBE :** 73 100€ soit 42 % du PB

### Composition du produit



### Les grandes caractéristiques du système

+	-
- peu de dépendance aux approvisionnements extérieurs exceptée la paille	- une seule production
- valorisation du fumier sur 1/3 des surfaces chaque année	- charges de structure importante même si peu de mécanisation, poids des travaux par tiers
- bonne gestion des prairies : fauche précoce pour bénéficier de repousse pour le pâturage, bonne gestion du pâturage pour équilibrer le bilan fourrager et limiter la pression parasitaire	

# Le réseau élevage AB en Lorraine



## Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle

\* Sophie RATTIER - conseil AB - 03.83.93.34.11 / 06.72.75.57.90



## Chambre d'agriculture de Meuse

\* Ludovic REMY - conseil AB - 03.29.76.81.48 / 06.73.48.00.17

\* Emilie GUERRE - conseil élevage - 03.29.83.30.60 / 06.72.88.62.69



## Chambre d'agriculture de Moselle

\* Olivier BOHN - conseil AB - 03.87.66.12.49

\* Céline ZANETTI- conseil élevage viande - 06.84.63.82.22



## Chambre d'agriculture des Vosges

\* Aline TURBAN - conseil élevage AB - 06.74.41.09.75

\* Thierry PREVOST - conseil élevage - 06 83 80 94 31



## Chambre d'agriculture Grand Est

\* Emilie RIVIERE- coordination - 03.83.96.85.07

Ce document a été construit sur la base du réseau d'acquisition de références technico-économiques en bovin viande AB, par les Chambres d'agriculture, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du CASDAR.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

